

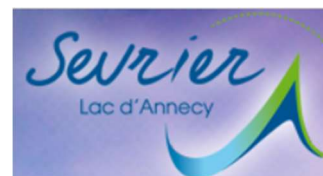
# CANOE-KAYAK

**Dimanche 2 Avril 2023**

**Bassin Départemental de slalom  
ZA de Dessus Le Fier  
ARGONAY 74**



**Rencontre départementale  
en bateau de rivière  
réservée aux U12 et Loisirs  
course couplée  
au double Sprint Régional**



# RENCONTRE DEPARTEMENTALE SUR LE FIER

## DIMANCHE 2 Avril 2023

Le Comité Département de la Haute-Savoie et le club de Canoë-Kayak de Sevrier ont le plaisir d'inviter les U12, et les loisirs de tous les âges, à une rencontre sur le bassin du Fier à Argonay le dimanche 2 avril.

Cette rencontre départementale sera couplée à un double sprint régional descente.

L'épreuve départementale se déroulera en 2 manches chronométrées avec certainement des bouées directrices.

Les règles de sécurité individuelles respecteront le code du sport.

Les participants évolueront obligatoirement en bateau de rivière. Pas de bateau directeur !

Les participants seront licenciés et posséderont un certificat médical à jour avec la mention :

« Apte à la pratique du Canoë-Kayak en compétition ». En effet, cette épreuve départementale est chronométrée.

Cette manifestation se déroulera entre 10 H 00 et 16 H 00.

Pendant ce créneau horaire, le bassin sera fermé à la navigation libre et réservé aux courses.

L'organisation postera une équipe de sécurité embarquée le long du tracé.

Une équipe de la Sécurité civile sera présente.

En dehors du créneau horaire de compétition où le bassin sera fermé, la navigation est libre sous la responsabilité des clubs.

Sont possibles :

Les reconnaissances du parcours de course.

La navigation libre entre un départ à Dingy Saint Clair ou au Pont de Naves et l'arrivée ou au bassin ou au Pont de Brogny.

Difficulté : classe 2/3.

Vigilance sous le Pont d'Onex. Passage libre en rive droite. Des fiches de slalom seront positionnées à l'entrée sous le pont.

Attention : Pendant la course, le tronçon de course est fermé. Pour ne pas gêner ni les coureurs, ni le chronométrage, le débarquement est obligatoire en rive droite en amont du bassin avec possibilité de réembarquer après la ligne d'arrivée pour descendre à Brogny sauf pour celles et ceux qui s'arrêtent au bassin naturellement.

Les inscriptions ouvertes dès début mars. Elles sont à traiter en ligne sur le site fédéral.

Accès à la course départementale : <http://app.ffck.org/web/calendrier/calendrier.php>

Ne vous trompez pas de course. Il y a 1 course Départementale et 2 courses Régionales et ce n'est pas le même calendrier.

Les engagements pour la course départementale sont de 3 euros par bateau et à régler sur place à la remise des dossards.

Un chèque de caution est demandé en échange des dossards.

Les dossards seront distribués dimanche à 9 Heures aux chefs d'équipe et rendus regroupés après la course par les chefs d'équipe.

Le site sera fermé à la circulation et réservé aux véhicules de secours. Parking à gauche avant le portail du bassin.

Pour les gourmands, sur la navette à la sortie d'Annecy le Vieux en direction de Dingy, une fromagerie et une meilleure boulangerie de France seront ouvertes.



## Conditions techniques

ORGANISATION	Canoë-Kayak Club de Sevrier Président : Théo VIALARD R1 / Contact : Claude SCHMITT Responsable informatique : Sébastien BECK Responsable sécurité : Yann GUILLET
COMPETITION	Départementale
LIEU	ARGONAY HAUTE SAVOIE
RIVIERE	Le Fier
PARCOURS	Parcours Sprint : Bassin départemental de slalom ZA de Dessus Le Fier à ARGONAY Classe : 2/3
CATEGORIES	K1 – C1 : U12 et Loisirs Tous les âges ! Embarcation bateau de rivière obligatoire, pas de bateau directeur.  Licence 2023 et Certificat médical à jour sur le site fédéral ; Mention « Apte à la pratique du canoë Kayak en compétition »
EAUX VIVES	Dimanche 2 avril 2023 : Horaires modulables selon le nombre d'inscrits. Mise à jour et liste samedi 1er Avril sur site CD74.  10H00 à 11H00 : Manche 1 SPRINT 1 Régional 11H00 à 12H00 : Manche 2 SPRINT 1 Régional 12H00 à 13H00 : Manche 1 Départementale 13H00 à 14H00 : Manche 2 Départementale 14H00 à 15H00 : Manche 1 SPRINT 2 Régional 15H00 à 16H00 : Manche 2 SPRINT 2 Régional
REGLEMENT/SECURITE	Entraînement libre sous la responsabilité des clubs : arrêté du 4 mai 1995  Pendant la rencontre : application du code du sport en dedans et en dehors du parcours de course  Sécurité nautique mise en place par l'organisation et présence d'une équipe de la sécurité civile durant la course uniquement En dehors du parcours et sur le tronçon Digny St Clair Brogny, navigation libre sous la responsabilité des clubs
INSCRIPTIONS EN LIGNE UNIQUEMENT	Via le site fédéral rubrique « Calendrier Général » <a href="http://app.ffck.org/web/calendrier/calendrier.php">http://app.ffck.org/web/calendrier/calendrier.php</a>  Dernier délai jeudi 30 mars 2023 avant minuit. Mise en ligne des dossards samedi sur le site CD 74 Frais d'inscriptions : 3 € par personne : A régler sur place Chèque de caution « dossard » (10 € par personne ou 50 € pour le forfait club à partir de 5 compétiteurs) libellé à l'ordre de CKCS et remis sur place.
RENSEIGNEMENTS	Président Théo VIALARD : 06 67 36 33 99 Mail Président : theo.viallard@gmail.com  R1 Claude SCHMITT : 06 40 17 37 79 Mail R1 : claud-schmitt@wanadoo.fr  Inscription : Sarah BREAN Mail : sahra.brean@gmail.com
RESULTATS	Affichage des résultats sur place et sur le Site du CD 74 et sur le site Fédéral descente

